

La fibre - haut débit

La communauté de communes s'est engagée à participer financièrement au développement de la fibre sur son territoire.

Elle se déploie progressivement sur le territoire. Objectif : couvrir 97% des besoins.

Le déploiement de la fibre - haut débit par cuivre est réalisé par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique.

Le déploiement se fait par "poches" de 2500 foyers environ, à la fois dans la Drôme et en Ardèche. Ces poches suivent le réseau téléphonique historique (France Télécom), cela explique pourquoi il ne suit pas toujours la délimitation des communes.



Les différentes étapes du déploiement @ Ardèche Drôme Numérique

La fibre disponible

La fibre est également disponible sur une partie du territoire intercommunal, et se déploie progressivement d'ici 2026 (voir carte ci-dessous).

Avant de souscrire une offre, vérifiez votre éligibilité sur ardechedromenumerique.fr ou par téléphone au 04 82 48 00 18

Cette étape permet de vérifier que votre logement est bien concerné.

Ensuite, contactez les opérateurs ([voir la liste disponible ici](#)) et vérifiez sur leur site qu'ils proposent bien une offre fibre dans votre commune en testant votre adresse sur leur site internet (ou en boutique).

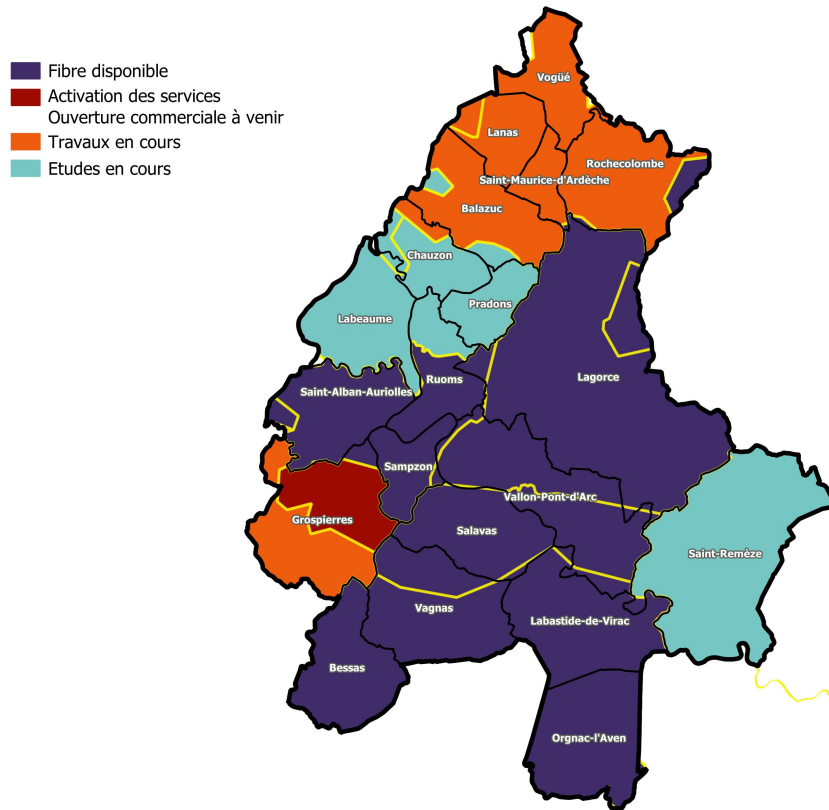
L'opérateur se chargera ensuite de raccorder votre logement depuis la rue en installant la prise optique dans votre domicile. Le prix de cette installation est déjà incluse dans l'offre que vous souscrivez (sauf contraintes techniques particulières).

Combien ça coûte ?

La communauté de communes investit sur 6 ans plus de 4 millions d'euros (2019-2024), soit une participation de l'ordre de 300 € par prise réalisée (sur un montant total de 1500 €).

L'arrivée de la fibre est possible grâce aux investissements publics d'Ardèche Drôme Numérique, de la communauté de communes, de l'État, du Département et de la Région.

Carte du déploiement Fibre optique



Ardèche Drôme Numérique - juillet 2024